

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11357)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 31%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11357)	Jury par défaut	Autres candidats	18	110	67	67	13
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	93	41	41	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11357)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	68	45	45	9	69,2 %
			Masculin	42	22	22	4	30,8 %
			Total	110	67	67	13	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	66	29	29	5	45,5 %
			Masculin	27	12	12	6	54,5 %
			Total	93	41	41	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11357)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	1	1	0	0 %
				Sans mention	40	15	15	3	27,3 %
				AB	23	20	20	6	54,5 %
				B	14	13	13	2	18,2 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	87	51	51	11	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	1	1	0	0 %
				AB	9	8	8	1	50 %
				B	4	4	4	1	50 %
				Total	18	14	14	2	100 %
			Diplômes étrangers	Sans mention	2	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	2	1	1	0	
				Total	4	2	2	0	
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	51	15	15	6	54,5 %
				AB	31	19	19	5	45,5 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	93	41	41	11	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11357)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	68	40	40	6	46,2 %
			En réorientation	23	18	18	4	30,8 %
			Non scolarisés	18	9	9	3	23,1 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	110	67	67	13	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	69	33	33	9	81,8 %
			En réorientation	17	6	6	2	18,2 %
			Non scolarisés	7	2	2	0	0 %
			Total	93	41	41	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Bobigny - Université Paris 13 - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11357)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues dans les matières générales (philosophie, histoire-géographie, mathématiques, anglais, matières de spécialité et options, selon le bac)	Notes de première et terminale en philosophie, histoire-géographie, anglais, matières de spécialité et options selon le bac). Pour les titulaires d'un bac, notes de bac en philosophie, histoire-géographie, anglais, matières de spécialité selon le bac).	Important
	Bon niveau général et implication dans ses études secondaires	Moyennes générales trimestrielles de première et de terminale. Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Orthographe, grammaire, vocabulaire, qualités littéraires, capacités argumentatives	Notes de première et terminale en Français ; Notes des épreuves de bac de français. Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Projet de formation motivé.	Très important
	Méthode de travail	Champ 'Méthode de travail' de la "Fiche avenir". Appréciations des professeurs dans les bulletins de première et terminale	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale. Champ 'Capacité à s'investir' de la "Fiche Avenir". Entretien oral.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Mentions du champ professionnel visé	Projet de formation motivé dans le "projet de formation". Entretien oral	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivations. Intérêt pour les questions sociales, territoriales, culturelles, environnementales ou humanitaires Avoir rencontré des professionnels du domaine auquel mène la formation serait un atout.	Motivations du "projet de formation" Entretien oral.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements du candidat	Champs "Engagement citoyen" et "pratiques sportives et culturelles" de la rubrique "Activités et centre d'intérêt". Champs "Engagement citoyen" de la "fiche avenir". Entretien oral	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été réalisé en fonction des attendus de la façon suivante :

Dans un premier temps

: Un algorithme permettant de déterminer un score (ou note) basé sur les résultats de Terminale et de Première des candidats. La construction de cet algorithme est fonction des options de premières et de terminale choisies par le candidat (ou de la série de bac pour les candidats antérieurs) ET l'option de CS dans laquelle le candidat se présente. Dans cet algorithme toutes les notes sont prises en compte avec des coefficients particuliers qui privilégient, conformément aux attendus : les compétences de culture générales de travail en groupe et de projet (notes de Français, de philosophie, d'histoire géographie, de mathématiques, de TPE le cas échéant); les compétences techniques, selon les options de bac (Sciences, STSS, Arts appliqués, Spécialité de gestion, etc.).

Dans un 2eme temps :

une convocation à un test écrit (QCM) et un entretien avec les responsables de la formation ont été envoyées à :

- tous les candidats déjà titulaires d'un bac ou d'un équivalent (DAEU, diplômes étrangers équivalents au BAC)
- tous les candidats de terminale pour lesquels le score n'a pu être calculé (absence de notes, séries de bac atypiques)
- les candidats de terminale ayant obtenu à l'algorithme un score supérieur à une valeur limite qui dépend des options de première et de terminale (ou de la série de bac du candidat) et de l'option choisie en Carrières sociales.
- Un traitement particulier par visio-conférence a été proposé aux candidats ne pouvant se présenter aux différentes sessions d'écrit et d'oral proposées pour des raisons légitimes (distance, autre convocation, etc).

Dans un 3eme temps :

Le dossier de chaque candidat convoqué et s'étant présenté en présentiel ou en visio-conférence aux épreuves écrites a été étudié par un membre de l'équipe pédagogique : Cela a permis d'établir une note de dossier sur la base de la lettre de motivation, du parcours et de l'expérience du candidat, des appréciations des enseignants sur les bulletins et sur la fiche avenir. Les éléments pris en compte à cette étape sont en priorité la motivation et l'intérêt porté à l'action sociale, les capacités rédactionnelles, les capacités d'engagement et d'organisation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de soigner particulièrement leur projet de formation. Celui-ci est souvent très vague et peu adapté.

Le projet doit montrer que le candidat a les capacités requises pour intégrer la formation. A cet égard il est conseillé de lire attentivement les attendus de la formation.

Il convient aussi de bien se renseigner en amont du contenu de chaque formation dans laquelle le candidat se présente et s'assurer que le projet de formation est bien en cohérence avec ce contenu. L'entretien oral a fréquemment montré que cette étape a largement été délaissée par les candidats. beaucoup ont 'découvert' la formation lors de cet entretien. Enfin, les candidats doivent réfléchir à une stratégie globale de candidature : proposer une candidature dans deux ou trois options du même département d'un IUT avec des projets de formation ad hoc signale un manque de connaissance ou de motivation pour chacune de ces options.

Signature :

Pascal VAILLANT,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Bobigny -

Université Paris 13